

Politique culturelle de la Ville - Communication de M. L'Adjoint FERREOL

M. LE MAIRE : Avant de passer aux points qui concernent des problèmes culturels, je souhaiterais que le nouvel Adjoint à la Culture, Marcel FERREOL, nous fasse part de ses réflexions sur la politique culturelle qu'il entend mener.

M. FERREOL : Monsieur le Maire, comme vous l'avez dit, le Conseil Municipal a ce soir plusieurs questions qui relèvent de l'action culturelle et ayant récemment en charge ce secteur il me paraît utile, avant d'aborder de façon je dirais ponctuelle ces différentes questions à l'ordre du jour, de préciser ou plus exactement de rappeler l'orientation générale de la Municipalité en matière de politique culturelle.

Ce sera peut-être l'occasion de donner quelques informations qui éviteront des malentendus ou des polémiques inutiles.

J'ai récemment, en Commission Culturelle, présenté un programme d'actions détaillé sur les deux années à venir, mais je voudrais ce soir, comme je viens de le dire, faire un certain nombre de constats et de propositions qui devraient faire l'unanimité.

Premier constat, il existe, me semble-t-il, à Besançon une vie culturelle particulièrement riche. Je dis cela car il y a souvent une tendance, dans certains milieux, au masochisme, en tout cas à considérer que Besançon est une ville qui n'a pas une activité culturelle particulièrement forte.

Je voudrais dans un premier temps, de façon assez concise, donner quelques éléments que peut-être vous ignorez parce qu'il me semble que beaucoup de Bisontins ne les ont pas en tête. Quelques données rapidement sur ce qu'est la culture à Besançon actuellement :

C'est d'abord un Musée Classé, le seul de Franche-Comté à avoir la plus ancienne collection publique de France. Avec la Bibliothèque, nous allons fêter cette année le tricentenaire de ces deux institutions qui possèdent un fonds exceptionnel très large qui constitue certainement la richesse patrimoniale de Besançon. C'est la deuxième collection de dessins en France après Le Louvre, les spécialistes le savent, est-ce que tout le monde ici dans l'assemblée le sait ? C'est 60 000 visiteurs par an, en trois ans le public a doublé.

Deuxième institution : la Bibliothèque d'Etudes prestigieuse je viens de le dire, mais surtout un réseau de lecture publique bien connu cette fois des Bisontins puisqu'il concerne, en tant qu'emprunteurs réguliers, plus d'un Bisontin sur cinq. C'est un chiffre qui nous place certainement, parmi les villes de France, dans le peloton de tête. C'est une bibliothèque municipale qui est reconnue dans sa vocation régionale et qui, par son excellence pour la recherche, a été retenue comme pôle associé à la Bibliothèque de France.

En formation artistique, c'est le Conservatoire National de Région pour la musique, le seul de Franche-Comté, 15 000 élèves, un troisième cycle pré-professionnel qui irrigue l'ensemble de la région en matière musicale, et une école d'art dans le domaine des arts plastiques, seul établissement agréé dans notre région.

Dans le domaine du théâtre, à ma connaissance, Besançon est la seule ville de France, en province, je crois qu'il y avait Reims mais actuellement ce n'est plus le cas, qui a à la fois un centre dramatique national et une scène nationale. Ces deux scènes ont réuni l'année passée 35 000 spectateurs.

C'est enfin et surtout un patrimoine architectural superbe, un foisonnement d'acteurs et d'associations vivantes dans les secteurs de la musique, du chant choral, du lyrique, du théâtre ou le Cirque Plume par exemple.

Cette richesse, me semble-t-il, est incontestable et c'est un constat qui devrait faire l'unanimité parmi nous. En tout cas, pour toute personne de bonne foi qui arrive à Besançon, c'est une réalité. Pour illustrer cela, M. le Maire a présenté à l'avant-dernier Conseiller Municipal, une page de l'Est Républicain concernant la programmation. Je vous invite à vous reporter à un journal qui n'est pas suspect de

sympathie pour la Ville de Besançon puisqu'il s'agit de Vu du Doubs de ce mois, à la page qui s'appelle «suivez le guide». Vous trouverez là le programme culturel du mois proposé aux lecteurs de ce magazine. Sur 23 propositions, il y en a 19 bisontines.

Cette richesse n'est pas le fruit du hasard. Certes, l'histoire nous a laissé un héritage considérable, mais je crois aussi que la forte créativité des Bisontins y est pour quelque chose, la qualité des acteurs et des partenaires culturels. Je pense aussi qu'il y a eu dans cette ville un choix ancien, simple et permanent qui a été fait en matière culturelle, par l'ensemble des équipes qui se sont succédé depuis une vingtaine d'années. Quel est ce projet ? Il est très simple, il s'agissait d'offrir au plus grand nombre, dans les domaines les plus variés, des services culturels de grande qualité. C'est simple encore une fois, modeste, mais à mon avis très ambitieux parce que c'est grâce à cette politique que nous avons aujourd'hui cette richesse. Cette orientation qui était délibérément généraliste, soucieuse à la fois de la qualité et du plus grand nombre a contribué largement à la qualité de la vie de l'ensemble des citoyens de cette cité.

Cette politique généreuse et ambitieuse rencontre, il est vrai, aujourd'hui un certain nombre de difficultés en particulier sur le plan budgétaire. La première difficulté résulte du fait que la réussite en matière de développement culturel génère des demandes et des besoins nouveaux. Ensuite, nous le savons tous, Besançon se trouve bien souvent seule à porter ce rayonnement qui est largement régional et même parfois national. Enfin, en consacrant pratiquement 15 % de son budget à la culture, la Ville me semble-t-il atteint dans son domaine une limite raisonnable.

Que faire aujourd'hui ? Il est vrai qu'une conception nouvelle de l'action culturelle apparaît en France. La culture devient un outil de communication, une vitrine, un élément d'affichage pour une ville ou une région et on voit apparaître des formules comme le «management culturel», «l'ingénierie culturelle» qui proposent, vous le savez, des événements, des festivals, un look culturel clé en main. On pourrait, et on nous le propose assez souvent, abandonner un secteur pour en développer un autre, c'est-à-dire en quelque sorte une forme de mécano culturel dans une optique de communication. Par rapport à ce que j'ai indiqué tout à l'heure, il me semble que cette conception de l'action culturelle n'est pas la nôtre. Elle est même, je crois, fondamentalement contraire à notre histoire et au choix généraliste et pluraliste de la culture de notre ville ; de plus, nous la refusons parce qu'elle est dangereuse. Pour nous, le rayonnement culturel d'une ville, c'est évidemment moins l'image extérieure que la qualité des liens qui existent entre les acteurs, les institutions culturelles d'une ville et l'ensemble des habitants.

Un projet culturel fort n'existe que s'il s'appuie sur une réalité vivante du terrain. C'est pourquoi les deux idées fortes du projet Horizon 2001, le rayonnement de la capitale régionale et la proximité me semblent ici parfaitement adaptés à notre projet. En effet, l'objectif est bien de permettre à Besançon d'obtenir sa place de capitale régionale en valorisant ses domaines d'excellence et en lançant des projets novateurs, en même temps permettre à un nombre de plus en plus important de Bisontins de participer à ce langage commun sans lequel il n'y a pas de cité. Voilà l'axe fort dans notre politique culturelle.

Je vais vous donner trois exemples, trois chantiers pour illustrer ces axes : premier chantier, vous en conviendrez, c'est un point fort que l'on évoque en région, à Besançon, c'est la musique. Pourquoi ? Parce que nous avons évidemment un élément précieux, prestigieux : le Festival et ses concours. Il est fragile, tout le monde le sait, mais très souvent cette fragilité est abordée uniquement dans son aspect financier. Or il me semble qu'une des fragilités de ce Festival, c'est qu'il ne s'appuie pas suffisamment sur un véritable terrain musical. Donc, une des priorités est la relance de l'activité musicale. Comment ? Un outil important me paraît être l'orchestre de Besançon. C'est pourquoi dans les propositions et les actions que je compte engager, il y a la relance de cet orchestre et en particulier le recrutement d'un chef qui aurait en même temps la fonction de directeur artistique. J'ai demandé à la DRAC le missionnement d'un chef incontestable qui pourra prendre la direction de cet orchestre. C'est aussi, on l'abordera tout à l'heure, la question du contrat du futur directeur de Théâtre par ce qu'il me semble que la vocation de ce Théâtre est essentiellement musicale. Repenser une saison musicale dans laquelle le lyrique aura sa place, toute sa place mais rien que sa place, me paraît quelque chose d'important dans la relance de cette politique musicale. C'est aussi évidemment redéfinir l'orientation et le soutien au Festival de Musique avec les principaux partenaires dans une structure de gestion qui doit être repensée et dans un projet artistique qui doit être élaboré avec le directeur. Enfin, nous proposons de mettre dans la corbeille avec nos partenaires cette réflexion sur le festival off qui doit être un élément de dynamisation sur Besançon de cet événement.

Deuxième chantier : la lecture publique. Ici, c'est un peu l'inverse ; nous avons un vrai réseau de proximité performant, dynamique, je l'ai évoqué tout à l'heure et en même temps, la structure de la bibliothèque d'études, ces deux réseaux sont en voie d'asphyxie à cause de leur propre développement. Le projet pour l'an 2000 d'une grande médiathèque centrale sur le site de Pierre Bayle me paraît être un objectif innovant allant dans le sens de cette valorisation de l'existant et il s'agit pour 1995, nous allons l'aborder par la question de la révision du POS, de commencer à s'engager dans cette démarche, en particulier par la maîtrise du foncier.

Troisième chantier qui vient régulièrement en débat ici au Conseil, c'est un projet ancien, important, le Musée du Temps. C'est un projet ambitieux parce qu'il exprime en lui-même les deux orientations et ce lien rayonnement / proximité. Je m'explique : il s'inscrit dans un des lieux les plus prestigieux du patrimoine de la Ville, le Palais Granvelle et il veut proposer à un public large la rencontre avec l'histoire de notre ville mais aussi sa mémoire technique et industrielle autour de l'horlogerie. Son originalité muséographique consiste justement dans l'approche à la fois riche, savante et je dirais pointue, mais aussi dans une approche concrète, plus technique qui permettrait à des publics nouveaux de se rencontrer dans ce lieu. Je souhaite qu'en 1994 une première tranche de ce vaste chantier puisse être engagée.

Dans la période de crise dure et difficile que nous vivons, certains d'entre nous comme de nombreux citoyens, se posent la question de la fonction et du rôle de la culture. Est-ce que la culture n'apparaît pas, au regard du chômage, de la misère, de l'exclusion, parfois comme un luxe peut-être superflu ? Je pense profondément au contraire que ce superflu est considérable aujourd'hui parce qu'il touche au sens de la vie et au sens de la ville. Au moment où le lien religieux a disparu dans nos sociétés, la culture peut être l'espoir d'un nouveau lien social. Je pense que l'émotion que des gens ressentent devant une oeuvre ou dans un projet culturel est un élément important d'une vie communautaire. J'ai récemment vu cette très belle pièce de Micheline UZAN proposée par le Centre Dramatique National, l'adaptation du roman de Daniel PENNAC. Parlant du livre «comme un roman» et parlant de la lecture et aussi de la culture, il a cette très belle formule : «la lecture ou la culture est une trêve au combat des hommes». Il dit aussi : «c'est une résistance à toutes les contingences». Je crois que cet aspect de la culture de la période actuelle me paraît quelque chose à prendre en compte.

M. LE MAIRE : Je tenais à ce que Marcel FERREOL nous donne quelques idées fondamentales de l'action culturelle qui continue dans cette ville depuis plusieurs années avec différents aléas, etc. de façon à bien replacer ce débat culturel. Vous aviez à plusieurs reprises émis la critique qu'on ne parlait pas de la culture, de notre politique culturelle. Aussi, j'ai souhaité qu'il fasse cette communication, je pense sans débat mais on aura l'occasion d'en reparler, à moins que vous ne souhaitiez dire quelques mots ou réflexions sur les propos tenus par Marcel FERREOL.

M. JACQUEMIN : Monsieur le Maire, je crois qu'il était utile au moment où M. FERREOL prend de nouvelles responsabilités qu'il éclaire effectivement le Conseil Municipal sur sa politique et sur ses intentions. La première réflexion à chaud que je ferai, c'est qu'il nous appelle à un consensus sur cette politique culturelle, dont acte. Il a tenté d'esquisser une remise à plat de la politique de la Ville en faisant un certain nombre de constats.

Pour notre patrimoine, hérité largement du passé, tout le problème est de savoir comment il doit être valorisé et mis à la disposition des citoyens avec les moyens naturellement dont nous disposons et nos contraintes budgétaires. C'est une des clés certainement de la politique culturelle.

La deuxième réflexion que je veux faire, c'est qu'il y a foisonnement d'initiatives des citoyens, d'associations sur des plans très divers, sur le théâtre, les ensembles vocaux, la musique, etc. dont il y a effectivement, et c'est rassurant, un désir culturel qui s'exprime. Je crois que le rôle que nous devons nous assigner sur ce plan-là est d'essayer d'organiser ce foisonnement pour qu'il s'exprime dans de bonnes conditions. Et l'une des critiques que nous avons portées il y a quelque temps est le manque de structuration et de cadre général apporté par votre politique culturelle. Le constat fait aujourd'hui de ce foisonnement est peut-être le début d'une prise de conscience sur ce devoir que nous avons de structurer la vie culturelle.

J'ajouterai, car cela n'a pas été dit, que nous devons aussi attacher une grande importance à la création artistique dans le cadre du soutien à la vie artistique. Je crois qu'il faut bien approfondir cette question car la vie artistique, la vie culturelle est une nécessité d'expression pour tous les citoyens. C'est un lien social entre les citoyens qu'ils soient dans les quartiers ou dans le centre de la ville et nous avons effectivement le devoir absolu de maintenir, d'inciter à la création et à la vie artistique. Voilà les premières réflexions que je voulais faire.

M. LE MAIRE : Je remarque que c'est un peu le consensus entre le nouvel Adjoint et M. JACQUEMIN et même l'ancien Adjoint à la Culture et ceux qui se sont succédé à cette lourde responsabilité.

Mme FOLSCHWEILLER : Excusez-moi Monsieur le Maire, mais je sens l'agacement qui me gagne...

M. LE MAIRE : Calmez-vous !

Mme FOLSCHWEILLER : J'ai de bonnes raisons d'être un petit peu agacée et j'aimerais bien savoir à quelle question on en est de l'ordre du jour ? Je voudrais rappeler qu'en mai 1991, quand il était question du renouvellement du contrat de M. Lionel PATRICK et du Théâtre, puisque nous en sommes au Théâtre, nous avons discuté une heure et demie sur la culture. Alors je n'ai pas envie ce soir de repasser une heure et demie à discuter de la culture, d'entendre des discours entendus x fois. On est tous d'accord sur les 35 000 spectateurs qui sont allés au théâtre, sur la richesse de la bibliothèque, etc. on est tous d'accord là-dessus mais l'ordre du jour c'est la rénovation du Théâtre et c'est la prorogation du contrat conclu avec M. Lionel PATRICK.

M. LE MAIRE : Vous comprendrez Madame FOLSCHWEILLER que le Maire reste maître de l'ordre du jour et qu'ayant affaire à plusieurs questions de nature culturelle, je souhaitais que s'exprime, ici, devant vous, le nouvel Adjoint à la Culture. Cela me paraissait tout à fait logique. Alors j'aurais dû peut-être mettre en 42 de l'ordre du jour : communication de l'Adjoint, mais nous sommes convenus avec l'Adjoint, il y a peu, qu'effectivement il valait mieux introduire ces questions-là par une communication, une déclaration du nouvel Adjoint. Je ne pense pas qu'on perde du temps ici à parler de la culture comme l'a fait tout à l'heure Marcel FERREOL.

M. VIALATTE : Monsieur le Maire, j'ai appris samedi à midi en vous écoutant à la télévision, je suis un téléspectateur fidèle quand vous passez sur France 3, que vous alliez demander cette communication à votre Adjoint ce soir. Je comprends mieux, après l'avoir entendu, pourquoi vous le lui avez demandé comme cela in extremis sans en informer préalablement le Conseil Municipal. Vous jouez ce soir admirablement...

M. LE MAIRE : Comme d'habitude !

M. VIALATTE : ... naturellement ! le consensus mou. Tout va bien : votre Maire-Adjoint souligne que les problèmes dans le domaine culturel à Besançon n'existent pas. Il y a des visiteurs dans les musées, il y a des créateurs et finalement que demande-t-on ? Le Musée du Temps, il nous indique qu'il souhaite -il est prudent d'ailleurs il a pris des leçons auprès de M. LIME- une première tranche en 1994, très bien ! Voilà un voeu pieux sympathique de la part du nouvel Adjoint. Il évoque des chantiers culturels sur lesquels tout le monde ne peut qu'être d'accord, Michel JACQUEMIN l'a souligné tout à l'heure. Au fond, vous avez réussi ou tenté de réussir ce que vous espériez, c'est-à-dire faire croire que sur la politique culturelle grâce à cette intervention, finalement il n'y a pas de véritables clivages, de véritables alternatives ou d'autres stratégies culturelles possibles. Alors comme vous n'avez pas souhaité qu'un débat soit organisé ce soir, on ne va pas bien évidemment dans la mesure où nous ne l'avons pas préparé, exposer -oui parce que je crois qu'un minimum de travail et de réflexion s'impose avant qu'on s'exprime dans une séance publique de Conseil Municipal à l'intention des Bisontins- donc on ne va pas se lancer ce soir dans une description de ce que pourrait être une stratégie alternative à votre politique culturelle. Ce que je voudrais dire, c'est qu'il est évident que dans les semaines qui viennent, puisque vous avez pris l'initiative de ce soir, notre groupe sera amené, sous des formes à déterminer, à préciser

pour sa part comment il conçoit une politique culturelle et comment cette politique se conçoit très différemment en matière de patrimoine, en matière de soutien aux créateurs et notamment aux jeunes créateurs, en matière de maîtrise des opérations d'investissement dans le domaine culturel, comment notre politique s'ordonnerait très différemment de celle qui est menée aujourd'hui, au demeurant avec des avatars et des changements d'équipe successifs qui sont bien le signe des difficultés que vous rencontrez.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur VIALATTE. Je crois que rien ne vous empêche de nous donner par les voies que vous voudrez bien retenir, vos propositions différentes de celles qui sont les nôtres et déjà depuis longtemps. Soyez certain que le changement d'adjoint qui n'est pas un changement d'équipe, n'est pas le fait de difficultés profondes et c'est dans la clarté que s'est fait ce changement.

En tout cas, vous parliez de consensus, moi je trouve qu'on peut très bien imaginer un consensus ici dans une séance de Conseil Municipal plutôt que place du Marché pour inaugurer un marché de Noël. C'était aussi le consensus là, c'était très bien, je m'en réjouissais même autour d'un vin chaud, c'est très bon, c'est très agréable. Alors pourquoi ne pas le faire non plus quand on parle de choses comme celle-là ? Pourquoi pas ?

M. DE SURY : Je voudrais aborder un aspect apparemment marginal mais à mon avis important en matière de culture, c'est l'information. Il se passe beaucoup de choses à Besançon mais il n'est pas toujours facile de le savoir, et je vais citer deux exemples récents : le premier, Marcel FERREOL en a parlé, je souhaitais aller voir la pièce tirée du roman de PENNAC. J'ai utilisé le petit dépliant sorti par la Ville et apparemment tout me disait que je pouvais aller la voir le dimanche soir 3 décembre, j'y suis allé et c'était fermé. Je suis revenu, j'ai relu mon dépliant, rien ne permettait de savoir que le 3 décembre il n'y avait rien. Deuxième événement : je souhaitais -ça j'ai pu le faire- assister à la conférence de Régine PERNOUD. J'ai consulté le journal officiel régional, je n'ai pas trouvé l'annonce de la conférence. J'ai à ce moment-là consulté Bisontel. Mais vous regarderez ce qu'il y a sur Bisontel en ce qui concerne les événements. J'ai consulté mardi dernier, il y avait les spectacles de la semaine -je cite de mémoire- allant du 25 novembre au 10 décembre et ensuite on passait au mois d'avril. J'ai assisté à la conférence puis j'ai reconsulté le journal régional. Effectivement, la conférence était annoncée mais en page régionale, je ne l'avais pas vue la première fois car je l'ai cherchée dans la page Besançon. Je ne prétends pas du tout que le problème soit simple mais je pense qu'il faut revoir cela car il se passe beaucoup plus de choses et souvent on en est informé après coup.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur DE SURY, on fera une information meilleure que celle qui existe y compris dans ce que vous avez appelé le journal officiel régional et que j'appelle moi grand quotidien régional.

M. FERREOL : Deux points d'information sur ce qui a été dit. En ce qui concerne la question de M. JACQUEMIN sur le patrimoine, je lui fais simplement remarquer que les quatre projets culturels qui ont été présentés ici par Jean-Louis FOUSSERET sur la Citadelle, celui sur la Musique et le Théâtre, celui qui concerne la Bibliothèque et celui du Musée du Temps, sont quatre projets qui concernent directement des lieux du patrimoine bisontin et qu'il y a déjà un élément de réponse dans ces projets. Il me semblait que c'était en filigrane dans ce que je disais, le patrimoine pour le patrimoine n'est pas un objectif culturel ; par contre, un lieu pensé, en le faisant vivre et en lui donnant une signification et un sens aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles me paraît beaucoup plus fort et je suis tout à fait ouvert à toutes réflexions là-dessus.

Concernant l'information et la remarque de M. DE SURY, je suis tout à fait d'accord. C'est vrai qu'il y a des efforts à faire en matière de communication, d'information. Des propositions très précises seront donc faites dans ce domaine-là, en liaison avec différents acteurs culturels que j'ai interrogés. Il n'est pas normal en effet qu'en matière de programme par exemple, il en existe plusieurs car on peut regrouper les informations.

Dont acte.